



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article527>

Appel aux élus

- L'Association - Activités -



Date de mise en ligne : vendredi 2 mars 2012

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Répondant au besoin de ses membres de trouver un moyen concret de donner un contenu plus humain aux échanges par Internet, l'association pour une Constituante a engagé un travail collectif afin d'exprimer en termes de proximité et de politique concrète la nécessité et l'urgence d'une Constituante souveraine.

Ce travail n'est pas terminé : il ne le sera évidemment qu'au terme de la réunion de cette assemblée !

Mais déjà, il apparaît clairement qu'avec les communes, leurs conseils élus siégeant publiquement et le bénéfice contesté de la clause de compétence générale, chaque citoyen dispose de leviers pour exprimer concrètement et collectivement la nécessité du rétablissement de la souveraineté du peuple.

D'autres questions se posent, notamment comme suite aux "printemps arabes", à l'exercice sarkozien du pouvoir et à ses "lois territoires" qui privent chaque élu des moyens d'exercer son mandat et...au citoyen de participer effectivement aux affaires de la Cité.

A chacun d'apporter sa contribution. Nous en rendrons compte.

Mais rien ne se fera maintenant sans que chacun use et abuse sans tarder de son droit et de son devoir de dialogue avec ses propres élus, conseillers municipaux, maire, conseiller général.

Il est plus que temps de mettre en avant les droits et besoins des citoyens et des familles et d'oser de nouveau (re) discuter/proposer des solutions propres à les satisfaire.

Nous savons, hélas d'expérience, que nous ne pouvons plus nous en remettre au fonctionnement des institutions actuelles. C'est pourquoi nous proposons ci-dessous un texte d'appel aux élus locaux. Nous sommes certains que beaucoup y répondront.

Alors, Allons-y !

Avons nous un gouvernement ? Un gouvernement de qui et pour qui ?

La république française n'est pas les États-Unis.

Son gouvernement devrait rendre compte devant un Parlement élu.

Bonne ou mauvaise, appliquée ou pas, la constitution, loi des lois, statue que l'on gouverne, en premier et en dernier ressort, au nom du peuple français souverain.

Ce n'est pas ce que le bon peuple de France est appelé à contempler aujourd'hui au travers des média.

Appel aux élus

L'apparence est bien d'un Sarkozy, omni-président, en et hors la France, par la grâce de ces sommets internationaux non élus et qui ne cessent de donner des leçons aux peuples.

Et quelles leçons : plus de rigueur, moins de gaspillage, moins de services sociaux, plus d'impôts et plus de discipline !

Stop ! Réfléchissons !

Rien qu'en France, il y a plus de 65 millions d'habitants en grande majorité français. Et quelque dizaines de personnes leur font la leçon. De quel droit ? Sur quel mandat ?

De la main droite, pendant quatre ans, le Président n'a cessé de réduire un à un les pouvoirs et les moyens des élus et des collectivités locales. De l'autre, il leur transfère des charges non compensées et les encourage à s'endetter auprès des banquiers privés.

Au premier janvier 2012, il faut 20 milliard d'euros de crédits à trouver pour réaliser les budgets et programmes des collectivités locales.

En février, les banques refusent de prêter plus de 10 milliards...et encore, il s'agit des banques "publiques"...car les privées n'arriveraient plus à "se refinancer".

Et que propose l'omni-président ? Trois à cinq milliards de crédits ! Une aumône ! En fait, il ne peut plus rien faire. Il enfonce l'état dans des impasses qu'il a lui-même créées.

La France prendrait le chemin des USA ou les collectivités locales, interdites de crédit fédéral sabrent dans les programmes sociaux, publics et d'entretien, ramenant en cinq ans le spectre de la misère de masse des USA des années trente décrite par Steinbeck.

Nous y sommes :

L'urgence bancaire nous précipite dans l'urgence sociale et celle-ci dans l'urgence politique, c'est à dire celle du pouvoir.

Plus qu'ailleurs, en France, le peuple n'est une foule inorganisée.

Au travers de révolutions, il a préservé un maillage serré d'organes qui le représentent : les 36 000 communes, les 500 000 élus locaux, les 4000 conseillers généraux. C'est ce maillage, ces rapports politiques et sociaux de proximité que, jour après jour, depuis 2007, la Présidence n'a eu de cesse de détruire.

Et qui ne s'userait ...que si l'on ne servait pas.

Chaque membre de cercle, chaque lecteur de République ! et du site www.pouruneconstituante.fr, est citoyen dans une commune, sa commune. Il peut y aborder ses conseillers municipaux et même son maire et entamer une légitime discussion sur ces thèmes...faute de quoi, quel serait notre attachement à un constituante ou nous n'aurions eu aucune part.

C'est ce petit pas minimum qu'il nous convient de faire sans se laisser détourner par les campagnes des élections nationales en cours.

Nous rendrons compte de ces démarches, de vos, de nos démarches en ce sens.

Dans cette attente,

Salut républicain